

LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil d'administration du susdit centre de services scolaire, situé au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, tenue via la plateforme *Teams*, le mercredi 18 novembre 2020, à 18 h 40, à laquelle sont présents :

Parents

Marie-Pier Blais
Daniel Cooke
Catherine Lamarche
Geneviève Morin
Natacha Thibault

Personnel

Jean Beauchamp
Ann Dontigny
Maxime Frappier
Karine Lemire
Arianne Pallagrossi

Communauté

Julie de Courval
Pierre Daoust
Andréanne Desforges
Renée-Claude Lapointe
Sylvain Tremblay

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Nancy Morin, directrice générale adjointe
Jasmin Bellavance, secrétaire général et directeur du Service du secrétariat général, des communications et du transport scolaire
Sébastien Bujold, directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information (prend son siège à 19 h 00 et quitte à 19 h 37)
Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines (prend son siège à 19 h 33 et quitte à 19 h 42)
Annie Dampousse, directrice du Service des ressources matérielles (prend son siège à 20 h 13 et quitte à 20 h 36)
Yannick Lyrette, directeur du Service des ressources financières (quitte à 20 h 10)

M. Daniel Cooke préside la séance. Il déclare la séance ouverte.

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Marie-Pier Blais, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Jean Beauchamp, ayant été dûment nommé membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

8

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Julie de Courval, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Daniel Cooke, ayant été dûment nommé membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Andréanne Desforges, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Ann Dontigny, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

9

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Pierre Daoust, ayant été dûment nommé membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Catherine Lamarche, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Maxime Frappier, ayant été dûment nommé membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Renée-Claude Lapointe, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

10

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Geneviève Morin, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Karine Lemire, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Sylvain Tremblay, ayant été dûment nommé membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Natacha Thibault, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du membre du conseil d'administration.

Je, Arianne Pallagrossi, ayant été dûment nommée membre du conseil d'administration, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 18 novembre 2020.

Daniel Bellemare, directeur général

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION CA-2020-016

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et appuyé par monsieur Jean Beauchamp;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole au public

Monsieur Jan-Mark Dufour, président, et madame Josée Danis, vice-présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées – CSN

- . Fait état des conditions de travail difficiles des employés de soutien.
- . Invite le conseil d'administration à se positionner en faveur des revendications du personnel de soutien.
- . Fait état de 2 témoignages d'employés.

Monsieur Sébastien Bujold prend son siège, il est 19 h 00.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF DU 26 AOÛT 2020

RÉSOLUTION CA-2020-017

Il est proposé par monsieur Jean Beauchamp et appuyé par monsieur Daniel Cooke;

QUE le procès-verbal de la séance du comité consultatif du 26 août 2020 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les membres du conseil d'administration ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF DU 20 NOVEMBRE 2020

RÉSOLUTION CA-2020-018

Il est proposé par madame Natacha Thibault et appuyé par madame Arianne Pallagrossi;

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 26 août 2020 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les membres du conseil d'administration ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport du directeur général

- . École des Grands-Pins : test de pompage conforme quant au puits, accueil prévu des premiers élèves en septembre 2023
- . Rencontre de M. Mathieu Lacombe, député de Papineau concernant les demandes d'agrandissement formulées par le CSSCV.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES – ÉTAT DE SITUATION

La directrice générale adjointe présente le taux de qualification et de diplomation pour les cohortes 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – ADOPTION

RÉSOLUTION CA-2020-019

Attendu les termes de l'écrit de gestion ayant pour titre « *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire* »;

Attendu qu'il y avait lieu d'apporter des modifications à certains articles de la politique;

Attendu la recommandation formulée par le comité consultatif de gestion de lors de sa rencontre du 21 octobre 2020;

Attendu la consultation effectuée auprès du comité de parents lors de sa rencontre du 21 octobre 2020;

Attendu la consultation effectuée auprès du comité regroupant les responsables des services de garde de chacune des écoles primaires du CSSCV;

Attendu la recommandation de la directrice générale adjointe et du directeur du Service des ressources financières ainsi que l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Pierre Daoust et appuyé par madame Catherine Lamarche;

QUE le conseil d'administration adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre « *Politique relative aux services de garde* », le tout tel que déposé et que celle-ci entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 – MODIFICATIONS

RÉSOLUTION CA-2020-020

Attendu que le 29 octobre dernier, le ministre de l'Éducation annonçait que trois journées pédagogiques doivent être ajoutées au calendrier pour l'année scolaire 2020-2021;

Attendu le projet de calendrier proposé;

Attendu que le projet de calendrier a fait l'objet de consultations auprès du comité de parents, du comité consultatif de gestion (CCG) ainsi que du CRT des enseignants;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Maxime Frappier et appuyé par monsieur Sylvain Tremblay;

QUE la version modifiée du calendrier scolaire 2020-2021 soit adoptée, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Odette Bernier prend son siège, il est 19 h 33.

POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – ADOPTION

RÉSOLUTION CA-2020-021

Attendu les termes des articles 4 et 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q.C.I.-13.3);

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et l'approbation du directeur général;

13

Il est proposé par madame Renée-Claude Lapointe et appuyé par madame Natacha Thibault;

QUE la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves* soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5221-04-01) et qu'elle entre en vigueur immédiatement à l'égard de l'année scolaire 2021-2022, le tout conformément aux dispositions de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Sébastien Bujold quitte, il est 19 h 37.

POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION TOUCHANT UN ÉLÈVE – MODIFICATION

RÉSOLUTION CA-2020-022

Attendu les termes des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* quant à la possibilité, pour un parent, de formuler une demande de révision de décision auprès du conseil d'administration;

Attendu que le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) s'est doté de la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* afin d'encadrer ce recours;

Attendu que la nouvelle gouvernance du CSSCV fait en sorte qu'un passage de ladite politique doit être modifié;

Attendu que le projet de politique a été présenté aux membres du comité consultatif de gestion lors de leur rencontre du 21 octobre 2020;

Il est proposé par monsieur Pierre Daoust et appuyé par madame Geneviève Morin;

QUE le conseil d'administration adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre « *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* », le tout tel que déposé et que celle-ci entre en vigueur le 19 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE RELATIVE À LA RECONNAISSANCE ET À LA VALORISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL – ADOPTION

RÉSOLUTION CA-2020-023

Attendu les termes de la *Politique relative à la reconnaissance et à la valorisation des membres du personnel*;

Attendu les modifications apportées à ladite politique;

Attendu la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Catherine Lamarche et appuyé par madame Renée-Claude Lapointe;

QUE le conseil d'administration adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre « *Politique relative à la reconnaissance et à la valorisation des membres du personnel* », le tout tel que déposé et que celle-ci entre en vigueur le 19 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Odette Bernier quitte, il est 19 h 42.



ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 – APPROBATION

RÉSOLUTION CA-2020-024

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu la présentation des états financiers 2019-2020 effectuée par la direction du Service des ressources financières;

Attendu la recommandation du directeur du Service des ressources financières et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Arianne Pallagrossi et appuyé par madame Renée-Claude Lapointe;

QUE les états financiers du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2019-2020 terminé le 30 juin 2020, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Yannick Lyrette quitte, il est 20 h 10. Madame Annie Dampousse prend son siège, il est 20 h 13.

**COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

RÉSOLUTION CA-2020-025

Attendu les termes des articles 188 et 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke et appuyé par madame Geneviève Morin;

QUE la composition des comités du conseil d'administration, pour l'année scolaire 2020-2021, soit la suivante :

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Pierre Daoust, président
Andreanne Desforges

Marie-Pier Blais
Renée-Claude Lapointe

Mandat : Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5. (article 193.1 de la L.I.P)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Julie DeCourval, présidente
Arianne Pallagrossi

Daniel Cooke
Sylvain Tremblay

Mandat : Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière. (article 193.1 de la L.I.P)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Sylvain Tremblay, président
Renée-Claude Lapointe
Natacha Thibault

Julie DeCourval
Geneviève Morin



15

Mandat : Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire. (article 193.1 de la L.I.P)

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES

Pierre Daoust

Karine Lemire

Natacha Thibault (substitut)

Mandat : Le comité donne son avis au centre de services scolaire à propos des sujets suivants :

- la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves ;
- le plan d'organisation du transport des élèves et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le centre de services scolaire n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi ;
- les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la *Loi sur l'instruction publique (c. I-13.3)*, avant que le centre de services scolaire ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation ;
- l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins ;
- toutes questions à propos desquelles il doit se prononcer et sur toutes questions que lui soumet le centre de services scolaire. (articles 7, 9, 10, 11 et 12 du *Règlement sur le transport des élèves*)

COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION

Marie-Pier Blais, présidente

Maxime Frappier

Geneviève Morin

Catherine Lamarche (substitut)

Daniel Cooke

Renée-Claude Lapointe

Pierre Daoust (substitut)

Mandat : Le comité de révision étudie les plaintes, entend à *huis clos* les parties en cause et présente au conseil d'administration, pour chaque demande de révision, un rapport de ses observations et, s'il l'estime opportun, ses recommandations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET DES POUVOIRS

RÉSOLUTION CA-2020-026

Attendu les termes du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.A.r. 01 2020)* actuellement en vigueur;

Attendu qu'il s'avère nécessaire de modifier certains éléments;

Attendu le projet de règlement soumis;

Attendu la recommandation formulée par le comité consultatif de gestion, lors de la rencontre du 18 novembre 2020, effectuée conformément aux articles 96.25, 110.13 et 183 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Attendu la recommandation du directeur du Service du secrétariat général, des communications et du transport scolaire ainsi que l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Julie DeCourval et appuyé par monsieur Sylvain Tremblay;

QUE le *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs* soit adopté tel que déposé, le tout conformément aux dispositions prévues à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ACTIONS PRÉPARATOIRES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DES GRANDS-PINS,
À L'ANGE-GARDIEN – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION CA-2020-027

Attendu que le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées mène actuellement des travaux préparatoires à la construction de l'école des Grands-Pins, à L'Ange-Gardien;

Attendu qu'une demande d'autorisation pour l'implantation d'un système de traitement des eaux usées doit notamment être soumise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Attendu que de nombreuses autres actions seront également nécessaires;

Attendu que, dans ce contexte, il y a lieu d'adopter une résolution générale de délégation de signature permettant au directeur général d'autoriser toutes actions préparatoires quant à la construction de l'école qui s'avèreraient nécessaires au cours des prochains mois;

Attendu que la présente résolution n'a pas pour effet d'exempter le CSSCV des procédures en vigueur en matière d'octroi de contrats;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Geneviève Morin et appuyé par madame Natacha Thibault ;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit et est par la présente autorisé à signer tout document permettant d'autoriser toutes actions préparatoires à la construction de l'école des Grands-Pins, à L'Ange-Gardien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU AVEC LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
CONCERNANT UN DROIT DE PASSAGE SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-
JOSEPH-PAPINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION CA-2020-028

Attendu qu'une demande de subvention a été acheminée par la municipalité de Papineauville afin de revitaliser et de développer les sentiers aménagés pour des activités physiques de plein air sur les terrains de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu que seule la municipalité est admissible à recevoir cet appui financier alors que l'école et le centre de services scolaire ne le sont pas;

Attendu que pour obtenir cette subvention, qui pourrait atteindre 150 000 \$, le CSSCV doit notamment accorder à la municipalité un droit de passage sur le terrain concerné;

Attendu le protocole d'entente proposé qui satisfait les deux parties;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke et appuyé par Jean Beauchamp;

QUE le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées approuve le protocole d'entente intervenu avec la municipalité de Papineauville concernant un droit de passage sur le terrain de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit et est par la présente autorisé à signer pour et au nom du CSSCV le protocole d'entente intervenu avec la municipalité de Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE MODIFICATION DE LA LIGNE DE LOT DU 48, RUE DES SERVANTES, À GATINEAU
– DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION CA-2020-029

Attendu que le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) est actuellement propriétaire du terrain situé au 48, rue des Servantes, à Gatineau;

Attendu l'intention du CSSCV de céder ce terrain au cours des prochaines semaines ou des prochains mois;

Attendu que ce terrain est contigu au Centre la Cité, situé au 50, rue des Servantes;

Attendu que le bâtiment dudit centre est érigé aux limites de la ligne de lot séparant le 48 et le 50, rue des Servantes;

Attendu qu'une servitude de vue existe donc pour une partie du terrain du 48, rue des Servantes;

Attendu qu'il y a lieu de régulariser cette situation avant de céder le 48, rue des Servantes;

Attendu que pour ce faire, une demande doit être acheminée à la Ville de Gatineau;

Attendu le mandat octroyé à un arpenteur-géomètre visant à déplacer la ligne de lot de 4 mètres en faveur du 50, rue des Servantes;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame Marie-Pier Blais et appuyé par Julie DeCourval;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit et est par la présente autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées la demande afférente ainsi que tous documents pertinents permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Annie Dampousse quitte son siège, il est 20 h 36.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION CA-2020-030

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke et appuyé par monsieur Sylvain Tremblay ;

QUE le conseil d'administration siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 36.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION CA-2020-031

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke et appuyé par monsieur Sylvain Tremblay ;

QUE le conseil d'administration revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 40.



LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CA-2020-032

Il est proposé par madame Geneviève Morin et appuyé par monsieur Maxime Frappier;
QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 41.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 13 janvier 2021 via la plateforme Teams.

Daniel Cooke,
Président du CA

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général